



srias@grand-est.gouv.fr

Saison 2024-2025

La Comédie de Reims

Il vous appartient d'imprimer le formulaire pour bénéficier de l'offre. Le théâtre ne fait pas d'impression.

Réductions accordées **dans la limite des crédits disponibles** :

- Soit une réduction de 5 € par billet sur les spectacles organisés par le théâtre (à l'exclusion des spectacles organisés par des tiers et des billets d'un montant inférieur à 5 €) dans la limite de deux personnes par famille et de 4 billets par famille.
- Soit une réduction de 20 € sur l'abonnement Comédie, dans la limite des places disponibles et de 2 abonnements par famille.

1- Remplissez ce document

2- **Présentez-vous à l'accueil de la Comédie de Reims (aux jours et heures d'ouverture), muni de ce document imprimé, accompagné d'un justificatif d'appartenance ministérielle*, qui sera conservé par le théâtre et d'une copie de votre livret de famille.**

3- Votre choix de réduction tarifaire :

- Soit une réduction de 5 € par billet sur les spectacles organisés par le théâtre (à l'exclusion des spectacles organisés par des tiers et des billets d'un montant inférieur à 5 €) dans la limite de deux personnes par famille et de 4 billets par famille.
- Soit une réduction de 20 € sur l'abonnement Comédie, dans la limite des places disponibles et de 2 abonnements par famille.

Nom* :

.....

Prénom* :

.....

Nom complet du ministère de rattachement * : ...

.....

Adresse administrative (agents actifs) ou résidentielle (agents retraités)* :

.....

.....

N° de téléphone :

DATE de remise de la fiche * :

Nombre de billets achetés par l'agent * :

- | | | |
|--|-----|-----|
| - à son bénéfice | oui | non |
| - au bénéfice de la personne de sa famille | oui | non |

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Abonnement souscrit par l'agent :

- | | | |
|--|-----|-----|
| - à son bénéfice : | oui | non |
| - au bénéfice d'une personne de sa famille : | oui | non |

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

Au choix, pour justifier votre appartenance ministérielle

* Copie du dernier bulletin de salaire (le haut faisant apparaitre votre code ministériel suffit)

* Copie de votre carte professionnelle

* Copie du dernier titre de pension

Un justificatif attestant de votre lien de parenté avec le bénéficiaire (livret de famille par exemple) pourra vous être demandé.

****Renseignements obligatoires***